

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 novembre 2015

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques

1. Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2016/2017

Jean-Louis GODARD présente la proposition de l'ONF concernant la destination des coupes 2016.

Après délibération les membres du Conseil approuvent à l'unanimité des présents l'état d'assiette des coupes 2015/2016 en ne retenant pas les coupes suivantes : parcelle n°6 choisie en pré vente.

- **Vente aux adjudications générales** : parcelles 3 et 6 = résineux façonnés à la mesure,
- **Contrat d'approvisionnement** : parcelles 1 et 3 = contrat résineux,
- **Chablis** : vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant,
- **Vente de gré à gré** selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faibles valeurs des parcelles diverses,
- Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique
- Autorise le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

2. Présentation des devis pour le rideau de la Salle des fêtes

Mme le Maire présente les devis des entreprises Girard et Burla pour le remplacement du rideau de la Salle des fêtes. Les prestations sont sensiblement les mêmes ainsi que les délais (vacances de février 2016).

Après délibération, c'est l'entreprise BURLA (moins disante) qui est choisie à 6 voix pour et 5 voix contre.

3. Demande de déneigement Philippe OREN

Mr OREN Philippe demande le déneigement du chemin menant à son bâtiment « le long du bois d'arc », dans un courrier en date du 03/09/2015. Arguant des deux faits suivants :

- il paie une taxe d'habitation et une taxe foncière sur ce bâtiment
- deux chevaux y sont présents à l'année.

Après présentation et étude d'un document d'urbanisme relatif à ce bâtiment, et renseignements pris auprès de la préfecture, il s'avère que malgré le paiement des taxes, la décision reste à l'appréciation du Conseil Municipal. La proposition de Mme le Maire de déneiger ce chemin rural, est rejetée par 9 voix contre et 2 pour.

4. Colis de Noël

Mme le Maire rappelle que jusqu'à présent, des colis de Noël étaient distribués chaque année aux personnes de plus de 70 ans résidants à Villeneuve d'Amont.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire cette pratique aux mêmes conditions de l'an passé. Nathalie PONTTHUS propose un moment de convivialité autour de cette démarche. La question sera posée aux personnes concernées lors la remise des colis

cette année. Liliane GREUSARD et Antoine MONNIN se proposent de commander les colis auprès de la petite épicerie de Villers Sous Chalamont.

5. Renouveaulement du Bail du logement de Mr et Mme GUYAT

Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement du bail du logement de l'institutrice à Mr et Mme GUYAT pour une durée de 1 an.

6. Remboursement sinistre du monument aux morts

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que suite au sinistre survenu sur le monument aux morts cet été, la commune a reçu le remboursement des frais engagés pour la réfection du monument moins la franchise soit 492.00 € TTC. Les membres du Conseil à l'unanimité des présents acceptent ce remboursement.

POINTS A VOIR :

- Débriefing de la réunion publique. Entre les 2 visites sur le site et cette réunion publique, l'information aura été relayée auprès de tous. La décision du Conseil Municipal sera mise en délibéré prochainement.
- Dossier APAVE. Mme le Maire lit le courrier reçu de l'APAVE pour la réalisation de mesures de gaz radioactifs naturels (RADON). Un devis sera demandé.
- Mme le Maire informe le Conseil Municipal de son rendez vous avec Mr BOTTA Claude suite à son courrier du 10/11. Mr BOTTA souhaite la réfection du chemin devant sa maison, Mme GRASSA lui a demandé de faire sa demande par courrier au Conseil Municipal. De plus, il signale, à juste titre, que la réserve incendie de « grandfontaine » n'est pas signalée, elle n'est pas déneigée et la porte de derrière est souvent ouverte.
A voir.
- Courrier de l'ACE pour demander le préau le 06 décembre pour les dimanches de l'aven. Accord
- La Vermicelloise demande le droit d'occuper les sols pour installer une crèche et des décorations. Accord du Conseil à condition de respecter la visibilité du carrefour de la départementale 472 et rue de l'église.
- Mme le Maire propose aux Conseillers une invitation au festi-comtois reçue en Mairie.
- Courrier de l'agence de l'eau pour réutiliser les eaux usées traitées.
- Courrier de Jardival, stipulant que les produits phyto ne seront plus délivrés qu'à des personnes ayant obtenu le certi-phyto.
- Rallye Neige et Glace : demande d'autorisation pour passer sur le territoire de la commune le 02/02/2016. Accord
- Compte rendu de la dernière commission d'animation par Marie-Claire MONNIN.
- Le club de foot demande d'installer une partie de leurs coupes dans la petite salle. Le Conseil Municipal donne son accord. Toutefois les étagères et leur mise en place seront à la charge de l'association.
- Pour rappel, les élections régionales se tiendront les dimanche 6 et 13 décembre 2015 : établissement du planning.
- Mme le Maire donne le montant récolté lors de la quête pour le souvenir Français le 11 novembre : 38.90 euros. Cette somme sera remise par le président des anciens combattants au souvenir Français.
- Date prévisionnelle du prochain Conseil : le mardi 15 décembre et la réunion d'adjoints le mardi 08 décembre.

La séance est close à 22h35

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 01 décembre 2015, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

La Maire,
Martine GRASSA